

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
04/09/2019	04/09/2019	2019 - 6001

1. Intitulé du projet

Prolongation de la durée d'exploitation de la carrière de Lihons.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS MATERIAUX ROUTIERS MODERNES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GURDEBEKE Jacky en qualité de président

RCS / SIRET

3 | 1 | 3 | 2 | 8 | 3 | 5 | 6 | 6 | 0 | 0 | 0 | 3 | 9

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement c) Extensions inférieures à 25 ha des carrières soumises à autorisation mentionnées par la rubrique 2510 de la nomenclature des ICPE	Aucune extension de la surface déjà autorisée n'est envisagée pour ce projet. Voir nomenclature ICPE en pj.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Matériaux Routiers Modernes (MRM) exploite la carrière de Lihons (80) pour y extraire du sable, de l'argile et de la craie. L'exploitation du site est régie par l'arrêté préfectoral du 30 juin 2006 modifié par l'arrêté préfectoral du 26 mars 2009.

L'exploitation est autorisée jusqu'en juin 2021.

L'arrêté de 2006 autorise l'exploitation d'une "Extension Nord" et d'une "Extension Sud". Actuellement, seule l'extension Nord est exploitée. La société MRM a décidé de ne pas exploiter l'extension Sud.

C'est actuellement la société "Les sablières du Santerre" qui exploite la carrière pour le compte de la société MRM.

Les volumes excavés ayant été plus faibles que les quantités maximales exploitables, la société MRM souhaite pouvoir continuer l'exploitation de la carrière pendant 30 ans supplémentaires jusqu'en 2051 en réduisant les volumes maximaux d'extraction annuels de 221 000 tonnes à 140 000 tonnes (65 000 de sable, 55 000 d'argile, 20 000 de craie).

Le principe d'exploitation de la carrière sera inchangé et aucuns autres travaux ni aménagements outre que ceux prévus par l'arrête de 2006 modifié ne seront réalisés.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de la demande est d'augmenter la durée d'exploitation de la carrière de 30 ans, jusqu'en 2051.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'augmentation de la durée d'exploitation de la carrière ne nécessite pas de travaux particuliers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation des matériaux est réalisée avec une chargeuse caterpillar 966. Les matériaux sont extraits, triés et stockés en fonction de leur type.

Une campagne de décapage de la terre végétale et de l'argile est réalisée chaque année. La terre et l'argile sont alors stockés séparément sur le site et sont laissés à la disposition de la société MRM.

Les argiles et limons argileux sont extraits afin d'être utilisés pour le réaménagement de la carrière et les aménagements des ISDND de Lihons (voisine), Hardivillers et Château-Gautier, toutes trois appartenant à la société Gurdebeke SA.

La terre végétale est conservée afin de servir au réaménagement de la carrière et de l'ISDND de Lihons.

L'extraction du sable s'effectue au niveau des zones décapées sur deux fronts de taille, le sable est stocké en fond de carrière. Le sable est à la disposition de la société Les sablières du Santerre. Il est utilisé pour la production de béton pour les chantiers locaux (rayon d'environ 100km au plus loin).

La craie extraite n'ayant pas les caractéristiques suffisantes pour servir pour le chaulage agricole, les filières possibles sont la préparation de ciment ou la stabilisation de talus d'ancrage. La craie est extraite à la demande, selon les besoins locaux.

Selon les besoins, une installation de traitement mobile peut être installée sur la carrière pour notamment mélanger le sable avec des matériaux prêts à l'emploi (graves, gravillons, sables correcteurs, calcaires tendre de Chuignoles, liants hydractifs).

Une activité de transit des matériaux de démolition issus d'ouvrages de génie civil ou de bâtiment, de voiries, de fondations de chaussées (bétons) est également possible.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est pas soumis à une autre procédure administrative d'autorisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la carrière	9ha 86a 16ca
Surface exploitable	8ha 98a
Extraction annuelle:	
-Sable	65 000 tonnes
-Argiles et limons	55 000 tonnes
-Craie	20 000 tonnes

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieux-dits "Sole du Moulin à Houette" et "Sole du Bosquet" sur la commune de Lihons (80481).

Coordonnées géographiques¹

Long. 49°49'28" _ Lat. 02°45'05" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Exploitation d'une carrière de sable, d'argile et limons et de craie sur la commune de Lihons (80481) régie par l'arrêté préfectoral du 30 juin 2006 modifié par l'arrêté du 26 mars 2009.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 10 km au Nord-Ouest et se nomme "Étangs et marais du bassin de la Somme".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun forage n'est présent sur le site de la carrière et aucun forage n'est prévu.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les tonnages maximaux extraits du site chaque année seront : -65 000 t de sable -55 000 t d'argile et de limons -20 000 t de craie
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation de la carrière pourrait entraîner la destruction de cortèges floristiques ayant colonisés la partie encore non exploitée de la carrière, cependant aucune espèce patrimoniale n'avait été identifiée lors des expertises réalisées en 2005.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà destiné à l'exploitation d'une carrière.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRT ni aucune installation industrielle pouvant représenter un risque pour la carrière n'ont été recensés autour du site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le site géorisques, le projet est situé dans une zone présentant un aléa fort de retrait-gonflement d'argiles. Cependant l'objet de l'activité est d'extraire l'argile présente sur la carrière.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation du site entraîne la circulation de camions transportant les matériaux excavés, comme c'est déjà le cas actuellement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le mouvement des engins d'exploitation et des camions de transport émet du bruit. De plus l'utilisation temporaire d'installations de traitement sur le site peut aussi être source de bruit. Le site est lui concerné par le bruit provenant de l'exploitation de l'ISDND adjacente.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet peut être concerné par des nuisances olfactives provenant de l'ISDND proche.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation de la carrière peut entraîner des vibrations (extraction, transport). Cependant l'extraction se fait à l'aide d'engins mécaniques (et non d'explosifs) ce qui limite les vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Possibles émissions lumineuses lors de la phase d'exploitation (feux des engins à la tombée de la nuit).</p> <p>La carrière peut être concernée par les émissions lumineuses de l'ISDND voisine.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation est susceptible d'émettre des poussières dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Tous les matériaux extraits de la carrière sont valorisés par les sociétés Les sablières du Santerre, MRM et Gurdebeke SA.</p> <p>Seule l'activité de recyclage de matériaux peut être à l'origine de déchets non dangereux : ferrailles ou plastiques qui sont valorisés dans la mesure du possible. Les sources de déchets sont donc limitées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des mesures ont été prises afin que le site impacte le moins possible le paysage environnant (merlon paysager le long de RD28). Le site pourrait représenter une sensibilité archéologique en particulier due aux combats qui ont eu lieu dans ce secteur durant la 1ere guerre mondiale. Cependant aucun vestige archéologique n'a été découvert lors de l'exploitation de l'ISDND de Lihons et de la carrière actuelle ni lors de la campagne d'archéologie préventive réalisée sur le site avant sont ouverture.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone est déjà destinée à accueillir une carrière.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les avis des autorités environnementales locales et nationale de 2018 et 2019 ont été consultés.
Aucun projet susceptible de générer des incidences cumulées avec le présent projet n'a été identifié.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet de prolongation de la durée d'exploitation de la carrière de Lihons bénéficiera des infrastructures et des mesures d'ores et déjà mises en place sur la carrière et sur l'ISDND voisine.

Une partie des matériaux extraits sont réutilisés sur place ou sur l'ISDND de Lihons, l'impact sur le transport est donc limité.

Le merlon créé au Nord de l'installation permet de limiter l'impact paysager de la carrière : elle n'est pas visible ni depuis les routes départementales (D337 et D28) ni depuis les habitations de Lihons.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de prolongation de l'exploitation de la carrière de Lihons concerne un site déjà en exploitation et soumis à un arrêté préfectoral, aucune modification du fonctionnement de la carrière n'est prévue dans le cadre de ce projet.

Par ailleurs, les incidences envisagées pour la carrière et qui sont listées et exposées dans le présent document ne présentent pas d'effets négatifs majeurs pour les différents milieux et ne semblent pas nécessiter la réalisation d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Rubriques ICPE

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Noyon

le, 3 septembre 2019

Signature

J Gurdebeke

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

